

POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

COVID-19: UN (1) NOUVEAU CAS CONFIRMÉ À PUVIRNITUQ

Kuujuuaq, le 2 juillet 2020 – La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) a été informée d'un nouveau cas de COVID-19 dans la communauté de Puvirnituaq. Le patient n'est pas dans un état critique. L'individu est en isolement à la maison et bénéficie d'un suivi de la part de professionnels de la santé.

La famille du patient ainsi que la maire de Puvirnituaq ont été avisées.

Ce nouveau cas amène le nombre total de cas pour le Nunavik à dix-sept (17). Une investigation est présentement en cours pour déterminer la source de l'infection.

« Le département de la Santé publique a enclenché immédiatement une enquête pour trouver la source de l'infection. Comme pour les cas précédents, nous travaillons en étroite collaboration avec la maire. L'information collectée par la Santé publique jusqu'à présent indique que la situation est sous contrôle; la confirmation de ce nouveau cas n'entraînera pas de réduction des activités régulières de la communauté. Les équipes médicales suivent la situation de très près. Nous encourageons les communautés de la région de continuer à appliquer les mesures préventives élaborées par la santé publique. De nouvelles directives pourront être émises suivant le déroulement de l'investigation », a commenté Minnie Grey, directrice générale de la RRSSSN.

Tout le monde doit contribuer à limiter la propagation du virus. Chacun devrait continuer de se conformer aux mesures en place :

- Se laver les mains fréquemment pendant au moins 20 secondes.
- Respecter une distance de deux mètres avec les personnes d'une autre maisonnée.
- Respecter les directives émises par la santé publique.

Rappel important : Ne vous présentez pas à votre CLSC si vous pensez être infecté par la COVID-19. Veuillez plutôt contacter la ligne Info-Santé au 1-888-662-7482 du lundi au dimanche de 10h à 22h jusqu'au 2 juillet, et du lundi au vendredi de 12h à 22h à partir du 3 juillet. En dehors des heures d'ouverture, veuillez contacter votre CLSC (poste de soins infirmiers) local.

La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik est un organisme public créé en 1978 en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Elle est chargée de fournir sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55^e parallèle des services de santé et des services sociaux aux habitants des 14 communautés.

– 30 –

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Pour information : Maggie Putulik
Coordonnatrice des communications par intérim, RRSSSN
Tél. : 514-606-5472